

Courtemelon, le 1^{er} juillet 2015

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 8/2015

Après une période de temps vraiment variable, une série de jours très chauds est annoncée. Elle sera propice aux récoltes mais risque de limiter la croissance végétale par manque d'eau.

CÉRÉALES D'AUTOMNE

Stades : les premières orges ont été battues. La plupart des autres céréales sont au stade grain pâteux (CD 85) et risquent l'échaudage.

Contrôle des cultures : c'est le bon moment pour observer ses cultures (ainsi que les témoins) et en tirer quelques enseignements. Il importe aussi de contrôler l'état d'enherbement afin de juger l'efficacité de la méthode employée (méthode mécanique ou chimique, choix de l'herbicide) et de repérer les zones des parcelles qui mériteraient une lutte contre les vivaces après la moisson.

POMME DE TERRE

Stade : floraison à fin floraison dans la plupart des cas. La récolte des précoces est en cours.

Mildiou : la situation est la suivante :

- les conditions météorologiques actuelles et annoncées ne sont pas favorables à cette maladie ; la situation changera lorsque les orages reviendront ;
- à ce jour, plusieurs foyers sont signalés en Suisse, surtout sur le Plateau, mais la région jurassienne reste épargnée.

→ Le risque est pour le moment faible.

→ La situation réactualisée peut être consultée sur www.phytopre.ch (ou <http://www.phytopre.ch/phytoapp>).

Conseils de lutte préventive contre le mildiou

Toutes régions et toutes variétés :

- continuez la protection jusqu'au défanage à l'aide de produits de contact, pénétrants ou translaminaires. N'utilisez plus de produits systémiques dès la floraison ;
- utilisez les intervalles les plus longs tout pendant que les risques sont faibles et pensez à protéger votre culture lorsque les pluies seront annoncées.

→ **Contrôlez régulièrement vos cultures et avisez-nous en cas d'attaque !**

Alternariose : cette maladie fongique est bien présente dans certains cas. Si les conditions météorologiques lui sont actuellement favorables, la sensibilité variétale joue aussi un rôle. Dans les cultures touchées, il convient de choisir un fongicide anti-mildiou présentant un bon effet secondaire contre l'alternariose ou d'ajouter un partenaire idoine (voir la fiche 4.53).

Doryphores : les larves sont apparues depuis quelques temps. Contrôlez vos cultures si nécessaire.

→ **Voir le bulletin précédent**

Betteraves : les premières **montées à graine** s'observent ; elles sont à éliminer absolument. Les cultures seront ensuite à contrôler afin de détecter les premières attaques de **cercosporiose**, qui n'a pas encore été observée, contrairement à la bactériose.

→ Il faut éviter toute intervention préventive contre la cercosporiose.

Maïs : le premier lâcher de **trichogrammes** a été réalisé ; le second est prévu pour les 2 et 3 juillet. → les trichogrammes sont à distribuer dès réception.

Colza : à la veille des moissons, on peut déjà évoquer la prochaine campagne. Nous relevons tout l'intérêt de la culture du colza avec un couvert associé. Le mélange recommandé se compose de lentille, gesse et fenugrec. Il faut absolument éviter la vesce et d'autres espèces qui pourraient hiverner, même si elles sont proposées par les commerçants.

→ Voir l'information complète dans le dernier Terrien Interjurassien (N° 65, juillet 2015).

Tabac : le **mildiou** est signalé en France et en Allemagne. Pensez à protéger vos cultures. Les **pucerons** (aillés et colonies) ont été observés ; plusieurs planteurs sont intervenus. Contrôlez vos cultures. Le seuil d'intervention est de 5 % de plantes colonisées. Consultez les directives pour la protection phytosanitaire du tabac.

Déchaumage, lutte contre les vivaces

Après la moisson, il est généralement conseillé de pratiquer un déchaumage, afin de lutter contre les repousses et contre les mauvaises herbes. En favorisant de nouvelles levées de plantes adventices, le déchaumage permet aussi de limiter le stock grainier de la parcelle. **Il limite aussi les populations de limaces et de vers fil de fer.** Si on a prévu l'installation d'une prairie, on préférera par contre semer au plus vite. Au cas où on a prévu de lutter contre les vivaces, il faut aussi éviter de déchaumer.

Le déchaumage mécanique se pratique ainsi :

- après une **céréale** : déchaumer de suite ; laisser lever et renouveler éventuellement le déchaumage (avant que les mauvaises herbes ne forment des graines) ; **incorporer les repousses au plus tard avant la levée des nouvelles cultures d'orge d'automne (lutte contre la JNO)** ;
- après un **colza** : laisser les graines germer en surface ; effectuer un déchaumage très superficiel et laisser germer ; renouveler éventuellement ce déchaumage, un peu plus profondément ; **enfouir les déchets de culture et les repousses avant la levée des nouvelles cultures de colza.**

La **lutte contre les plantes vivaces** dans l'interculture, à l'aide de produits à base de glyphosate, se pratique ainsi :

- ne pas travailler le sol après la récolte et laisser repousser les plantes ;
- appliquer l'herbicide sur des plantes d'au moins 20 cm (non flétries) ; pour le liseron, attendre les premières fleurs ; adapter la dose d'herbicide aux plantes à combattre (pour du glyphosate à 360 g/l : 4 l/ha contre chiendent ; 6 l/ha contre rumex et chardon ; 8-10 l/ha contre liseron) ;
- ne pas ajouter d'hormone (dicamba ou 2,4-D), qui diminuent l'efficacité et présentent un risque de phytotoxicité ;
- traiter en période de croissance active, avec 200-300 l/ha de bouillie, en tenant compte du délai de 4 à 6 h nécessaire sans précipitations après le traitement ;
- attendre au moins 2 semaines avant de travailler la parcelle (quel que soit le produit utilisé).

Herbages : pendant la période estivale, il faut renoncer aux applications de surface de produits spécifiques contre rumex et les combattre par la fauche (pour éviter la mise à graine) et par la lutte plante par plante (avec Ally Tabs ou Harmony-Tablettes).

Station phytosanitaire cantonale

A

**P.P.
2800 Delémont**

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE